New Nouveau Brunswick
Be...in this place • Être...ici on le peut

Le cheminement scolaire des jeunes du Nouveau-Brunswick : facteurs déterminants des parcours académiques

Volet du Programme de recherche sur l'éducation postsecondaire et de formation au Nouveau-Brunswick

Rapport #8

Le 21 mai 2010

par

Alix Duhaime-Ross, Tomasz Gluszynski, and Shunji Wang, Direction générale de la politique sur l'apprentissage, Politique stratégique et Recherche, Ressources humaines et Développement social Canada

En collaboration avec

le ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick

Ressources humaines et Développement des compétences Canada
Human Resources and Skills Development Canada

Ce rapport est un projet conjoint réalisé en vertu d'un protocole d'entente sur la recherche conclu entre le gouvernement du Nouveau-Brunswick et la Direction de la politique sur l'apprentissage, Ressources humaines et Développement social Canada. Aux termes de cette entente, les deux parties entreprennent en étroite collaboration des projets de recherche mutuellement avantageux dans le domaine de l'apprentissage. Ce rapport est le deuxième à paraître dans le cadre de l'entente.

Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick

New Nouveau Brunswick CANADA

Ressources humaines et Développement des compétences Canada
Human Resources and Skills Development Canada

Table des matières

1.0 Introduction 1

2.0 Objectif du présent rapport 1

3.0 Données et méthodologie 1

4.0 Parcours postsecondaires 2

5.0 Systèmes d'éducation 2

6.0 Analyse des données en fonction du sexe 3

7.0 Niveau de scolarité des parents 3

8.0 Revenu des parents 4

9.0 Région géographique 4

10.0 Proximité géographique des établissements postsecondaires 5

11.0 Programmes académiques 5

12.0 Résultats académiques 6

13.0 Participation communautaire active des jeunes 7

13.0 Statut d'immigrant et antécédents 8

14.0 Analyse multivariée 8

15.0 Conclusion 10

Annexe A 12

Annexe B 15

1.0 Introduction

L'obtention d'un diplôme d'études postsecondaires constitue un besoin fondamental pour les jeunes Canadiens. Les études postsecondaires comportent de nombreux avantages, dont des taux de chômage plus faibles, une plus grande stabilité d'emploi et un revenu plus élevé.

La décision de poursuivre des études postsecondaires est influencée par plusieurs facteurs, y compris la participation des parents, l'orientation professionnelle, le revenu et le niveau de scolarité des parents, ainsi que l'endroit d'où viennent les élèves.

2.0 Objectif du présent rapport

Le présent rapport fait suite à une analyse antérieure des facteurs associés aux choix académiques des jeunes du Nouveau-Brunswick, soit *Le cheminement scolaire des jeunes du Nouveau-Brunswick : incidence de l'accès aux services de planification de carrière et de la participation des parents à l'apprentissage*. Les facteurs concernant les étudiants et les ménages, de même que les facteurs externes, sont analysés afin de déterminer leur incidence sur les parcours postsecondaires des jeunes du Nouveau-Brunswick dans les deux secteurs linguistiques. Des comparaisons sont établies entre le Nouveau-Brunswick et le reste du Canada.

Les résultats de la recherche laissent entendre ce qui suit :

- Le taux de participation aux études universitaires est plus élevé chez les jeunes du Nouveau-Brunswick qu'il ne l'est à l'échelle nationale;
- Le niveau de scolarité des parents est un facteur important pour ce qui est de déterminer la probabilité que les élèves poursuivent des études postsecondaires;
- Même si le revenu des parents est couramment associé à la poursuite d'études postsecondaires, les deux tiers des jeunes du Nouveau-Brunswick dont le revenu des parents se situait dans le quartile inférieur avaient entrepris un type quelconque d'études postsecondaires;
- Les élèves qui participent au programme d'immersion française, les élèves qui obtiennent des notes élevées ainsi que les élèves qui suivent des cours pré universitaires ont plus tendance à fréquenter l'université;
- La participation des élèves aux activités parascolaires et bénévoles est un indicateur de la participation aux études postsecondaires.

3.0 Données et méthodologie

Les données du présent rapport ont été tirées de *l'Enquête auprès des jeunes en transition* (EJET). L'EJET est une enquête longitudinale qui a été menée la première fois en l'an 2000. Les élèves qui ont participé à *l'évaluation internationale du Programme international pour le suivi des acquis des élèves* (PISA), conçu par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), ont répondu à diverses questions se rapportant à leurs antécédents familiaux, à leurs intérêts et leurs aspirations.

Le PISA est une enquête menée tous les trois ans pour mesurer les compétences et les connaissances des jeunes de 15 ans dans les domaines de la lecture, des mathématiques et des sciences. Un total de 32 pays, dont le Canada, étaient représentés dans la première évaluation du PISA en l'an 2000. En 2006, 57 pays y ont participé, et au printemps 2009, près de 70 nations ont joint le programme pour le quatrième cycle d'évaluations du PISA.

Pour chaque cycle d'évaluations du PISA, le Nouveau-Brunswick a fait l'objet d'un suréchantillonnage afin d'obtenir des estimations représentatives des systèmes scolaires francophone et anglophone. Compte tenu de l'échantillon, presque toutes les écoles secondaires des deux secteurs linguistiques ont participé à l'enquête.

Tous les deux ans, Statistique Canada communique avec les jeunes qui avaient 15 ans au moment où ils ont participé aux évaluations du PISA en l'an 2000 et qui ont répondu au premier questionnaire de l'EJET cette année-là, afin d'effectuer un suivi sur leur parcours académique et leur présence sur le marché du travail. Quoi qu'il y ait eu une perte d'effectifs dans l'échantillon du Nouveau-Brunswick et dans l'échantillon national à la fin de chaque cycle de l'EJET, la taille de l'échantillon demeure assez importante pour faire une analyse provinciale fondée sur les données qui en découlent. Le rapport qui suit est fondé

principalement sur les résultats du cycle 4 de l'analyse longitudinale de l'EJET.

Les jeunes du Nouveau-Brunswick qui constituaient l'échantillon d'enquête du PISA et de l'EJET qui ont terminé leurs études secondaires ont emprunté trois parcours différents :

- les diplômés du secondaire qui n'avaient pas entrepris d'études postsecondaires avant le dernier suivi à l'âge de 21 ans;
- les diplômés du secondaire qui avaient entrepris des études universitaires entre l'obtention du diplôme d'études secondaires et l'âge de 21 ans;
- les diplômés du secondaire qui avaient entrepris d'autres types d'études postsecondaires avant l'âge de 21 ans, principalement dans un collège communautaire, ou par l'intermédiaire d'une formation privée, d'une formation d'apprenti, etc.

La présente analyse relative aux données de l'EJET a pour but de déterminer quels facteurs jouent un rôle fondamental dans les parcours postsecondaires de cette cohorte de jeunes du Nouveau-Brunswick.

Le rapport qui suit est destiné à aider à orienter le programme d'autosuffisance du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Dans *Les enfants au premier plan* (2007), le ministère de l'Éducation a reconnu le nombre croissant d'emplois qui exigent des études postsecondaires, et il s'est engagé à trouver des moyens d'encourager un plus grand nombre de jeunes néo-brunswickois à poursuivre une formation ou des études postsecondaires afin qu'ils puissent acquérir les compétences dont ils auront besoin pour bâtir un avenir durable pour le Nouveau-Brunswick.

4.0 Parcours postsecondaires

La cohorte d'élèves du cycle 4 du PISA et de l'EJET, âgée de 15 ans lors de la première évaluation et de la première enquête en l'an 2000, terminaient l'école secondaire au moment où la première enquête de suivi de l'EJET a été réalisée en 2002. Un petit pourcentage d'élèves a terminé l'école secondaire à l'âge de 16 ans (une année après l'enquête initiale en 2001). Au cours des années suivantes, le nombre d'élèves ayant terminé l'école secondaire était de plus en plus élevé. Le plus grand nombre a été enregistré en 2002, lorsque la majorité des élèves étaient âgés de 17 ans.

Cinq ans plus tard, presque tous les élèves du Nouveau-Brunswick qui avaient participé à la première évaluation du PISA et à l'EJET avaient obtenu leur diplôme d'études secondaires. Le pourcentage d'élèves ayant terminé l'école secondaire avant l'âge de 21 ans était plus élevé au Nouveau-Brunswick qu'il ne l'était pour le reste du Canada, se situant à 95,5 %, par rapport à une moyenne nationale de 93 %.

Une analyse multivariée a révélé qu'un grand nombre de facteurs sont liés à la décision des élèves de s'inscrire à un programme d'études postsecondaires.

5.0 Systèmes d'éducation

À titre de seule province officiellement bilingue au Canada, le Nouveau-Brunswick possède une structure unique composée de systèmes d'éducation parallèles francophone et anglophone. Le rapport entre les élèves du système d'éducation anglophone et les élèves du système d'éducation francophone est d'environ deux pour un.

À l'âge de 21 ans, 96 % des élèves anglophones avaient obtenu leur diplôme, par rapport à 94 % des élèves francophones.

Comme le démontre le tableau 1, un pourcentage légèrement plus élevé d'élèves francophones a choisi de poursuivre des études postsecondaires, par rapport aux élèves anglophones (81 % et 78 % respectivement), et un pourcentage légèrement plus élevé d'élèves francophones a poursuivi des études postsecondaires non universitaires.

Tableau 1 : Participants du Nouveau-Brunswick à l'EJET (cycle 4, 21 ans)

Système linguistique et études postsecondaires

Système scolaire	Total		Études secondaires seulement		Autres types d'études postsecondaires		Études universitaires	
	N[arr]	%	N[arr]	%	N[arr]	%	N[arr]	%
Anglophone	5 226	100	1 181	23	1 240	24	2 805	54
Francophone	2 351	100	440	19	681	29	1 230	52

6.0 Analyse des données en fonction du sexe

Figure 1 : Taux d'obtention du diplôme d'études secondaires selon l'âge et le sexe

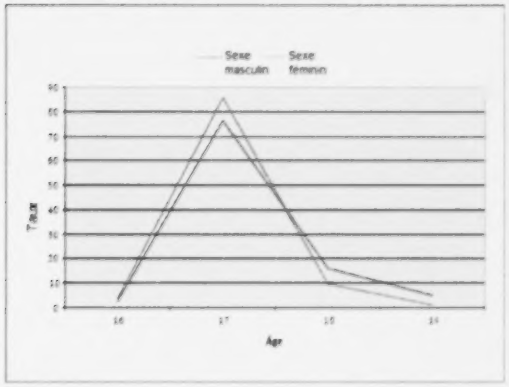

Les jeunes femmes du Nouveau-Brunswick ont obtenu leur diplôme plus tôt que les jeunes hommes. Selon les données de l'EJET, 3 670 jeunes femmes de l'échantillon initial du PISA et de l'EJET avaient obtenu leur diplôme d'études secondaires en 2002, par rapport à 2 645 jeunes hommes, ce qui laisse entendre que les élèves de sexe masculin prennent plus de temps à terminer leurs études que les élèves de sexe féminin.

Dans le contexte général du Canada, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à s'inscrire à l'université depuis dix ans. Au Nouveau-Brunswick, il y avait plus de femmes que d'hommes dans les établissements postsecondaires. De plus, après avoir tenu compte statistiquement de facteurs importants tels que le niveau de scolarité et le revenu des parents, les notes et la compétence en lecture, les jeunes femmes étaient également plus susceptibles d'avoir entrepris des études postsecondaires.

7.0 Niveau de scolarité des parents

Plusieurs études antérieures ont démontré que le niveau de scolarité des parents est un indicateur important de la probabilité que les élèves poursuivent des études postsecondaires. Les enfants de parents très instruits semblent plus portés à imiter leurs parents et à terminer leurs propres études postsecondaires (s'ils entreprennent de telles études) que les enfants de parents ayant des niveaux moindres de scolarité postsecondaire. Le tableau 2 présente, selon le niveau de scolarité des parents, les données des participants du Nouveau-Brunswick à l'EJET qui ont terminé leurs études secondaires. Parmi les élèves qui n'ont pas entrepris d'études après l'école secondaire, 59 % étaient issus de familles où les parents avaient un diplôme d'études secondaires ou une scolarité moindre, alors que 22 % des élèves qui ont décidé de poursuivre des études universitaires avaient les mêmes antécédents.

Tableau 2 : Participants du Nouveau-Brunswick à l'EJET (cycle 4, 21 ans)

Niveau de scolarité des parents et études postsecondaires

Niveau de scolarité des parents	Total		Études secondaires seulement		Autres types d'études postsecondaires		Études universitaires	
	N[arr]	%	N[arr]	%	N[arr]	%	N[arr]	%
Études secondaires ou moins	2 732	36	947	59	988	46	897	22
Autres types d'études postsecondaires	2 986	39	572	35	784	41	1 580	39
Études universitaires	1 624	17	98	6	201	11	1 029	26
Études supérieures	525	8	8	5.0	48	2	519	13
Total	7577	100	1 613	100	1 921	100	4 035	100

Même si 35 % des élèves dont les parents avaient un diplôme d'études secondaires ou moins n'avaient pas choisi d'entreprendre des études postsecondaires à l'âge de 21 ans, 65 % des élèves avaient poursuivi leurs études. Ils sont la « première génération » du niveau postsecondaire

à faire l'objet de nombreuses initiatives et mesures incitatives fédérales et provinciales. Presque tous les enfants dont les parents avaient un diplôme universitaire ont entrepris un type quelconque d'études postsecondaires. Parmi les enfants dont les parents étaient titulaires d'un baccalauréat, seulement 7 % n'ont pas entrepris d'études postsecondaires, et parmi ceux dont les parents avaient un diplôme de cycle supérieur, seulement 1,4 % n'ont pas entrepris d'études postsecondaires.

8.0 Revenu des parents

On observe souvent un lien entre les niveaux de scolarité et le revenu. De façon générale, plus le niveau de scolarité est élevé, plus le revenu individuel et familial est élevé. Un revenu parental et familial plus élevé peut se traduire par un meilleur appui pour les choix académiques, des économies plus substantielles et un financement plus important pour les études postsecondaires ainsi qu'un environnement plus favorable à l'apprentissage.

Tableau 3 : Participants du Nouveau-Brunswick à l'EJET (cycle 4, 21 ans) Revenu des parents et études postsecondaires

Quartiles de revenu	Total		Études secondaires seulement		Autres types d'études postsecondaires		Études universitaires	
	N[pondéré]	%	N[pondéré]	%	N[pondéré]	%	N[pondéré]	%
Premier (inférieur)	2 676	100	917	34	809	30	950	36
Deuxième	2 151	100	333	15	599	28	1 219	57
Troisième	1 634	100	277	17	336	21	1 021	62
Quatrième (supérieur)	1 116	100	94	8	177	16	845	76

Nota : Les seuils des quartiles sont fondés sur des estimations nationales.

Conformément au tableau 3 ci-dessus, les données de l'EJET indiquent que les élèves du Nouveau-Brunswick dont la famille avait un revenu plus élevé avaient tendance à atteindre des niveaux de scolarité plus élevés. Les différences par rapport aux choix académiques des élèves étaient plus prononcées dans le quartile de revenu supérieur. Un total de 76 % des élèves dont le revenu des parents se situait dans le quartile de revenu supérieur avaient entrepris des études universitaires, alors que seulement 8 % d'entre-eux n'avaient pas entrepris d'études postsecondaires à l'âge de 21 ans. Dans le quartile de revenu inférieur, la répartition était égale, les trois catégories de choix académiques comptant chacune environ le tiers des élèves. Par ailleurs, chez les élèves dont le revenu des parents se situait dans les deuxième et troisième quartiles, 85 % et 83 % avaient entrepris un type quelconque d'études postsecondaires à l'âge de 21 ans.

9.0 Région géographique

Comme le démontrent les deux graphiques ci-dessous (figures 2 et 3), les taux de participation aux études postsecondaires (universitaires et non universitaires) différaient non seulement selon le revenu et le niveau de scolarité des parents, mais aussi selon la région géographique. Quel que soit le revenu et le niveau de scolarité des parents, un plus grand pourcentage d'élèves du Nouveau-Brunswick a entrepris des études universitaires, par rapport au reste du Canada. Les données relatives aux groupes linguistiques ne révélaient aucune différence significative.

Figure 2 Taux de participation aux études postsecondaires selon le niveau de scolarité des parents et l'emplacement

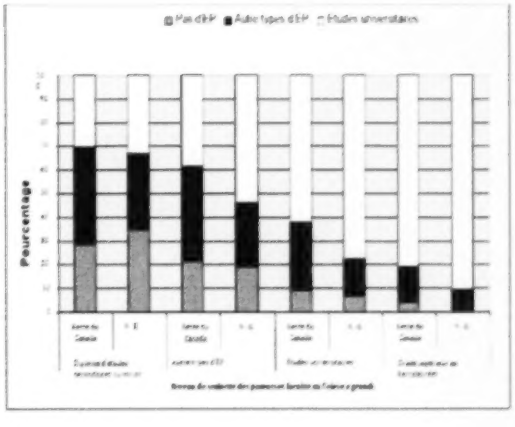

Figure 3 Taux de participation aux études postsecondaires selon le quartile de revenu des parents et le milieu où l'élève a grandi

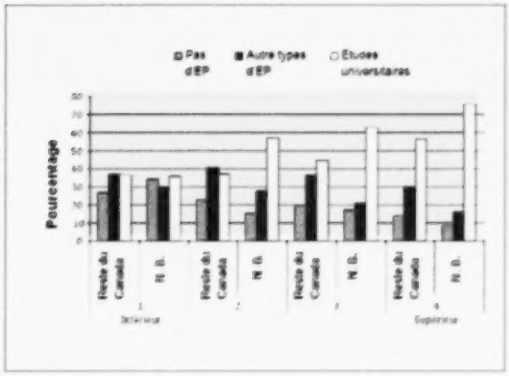

10.0 Proximité géographique des établissements postsecondaires

Des études antérieures ont démontré que la proximité géographique des établissements postsecondaires est un facteur important qui favorise des taux accrus de participation et que les élèves des collectivités rurales ont tendance à fréquenter un collège plutôt qu'une université. Puisque les collèges se trouvent plus souvent près des collectivités rurales, les étudiants qui y habitent peuvent s'y rendre tous les jours, tandis que les universités sont souvent situées dans des milieux urbains plus grands. Alors que le réseau de collèges communautaires du Nouveau-Brunswick compte onze campus répartis dans l'ensemble de la province, les quatre universités de la province ont des campus régionaux à Edmundston, à Shippagan et à Saint John. Le tableau 4 démontre la répartition des participants à l'EJET selon le type de collectivité, soit urbaine ou rurale.

Tableau 4 : Participants du Nouveau-Brunswick à l'EJET (cycle 4, 21 ans) Collectivité d'origine et études postsecondaires

	Total		Études secondaires seulement		Autres types d'études postsecondaires		Études universitaires	
Collectivité	N	%	N	%	N	%	N	%
Urbaine	3 889	100	817	21	815	21	2 257	58
Rurale	3 694	100	804	22	1 106	30	1 784	48

Le pourcentage d'élèves des collectivités urbaines et rurales qui ont entrepris un type quelconque d'études postsecondaires est presque identique (78,9 % et 78.2 % respectivement), tout comme le pourcentage d'élèves des collectivités urbaines et rurales qui n'ont pas entrepris d'études postsecondaires (21 % et 22 % respectivement). Les élèves des collectivités urbaines étaient légèrement plus portés à choisir l'université (58 % par rapport à 48 %), tandis que les élèves des collectivités rurales étaient plus portés à fréquenter d'autres types d'établissements postsecondaires (30 % par rapport à 21 %).

Les différences entre les élèves des collectivités rurales et urbaines étaient plus grandes dans le secteur francophone. La participation aux études universitaires chez les élèves francophones des collectivités urbaines dépassait celle des élèves francophones des collectivités rurales de 18 %, alors que chez les élèves anglophones, cette différence s'élevait à seulement 6 %. Le taux de participation aux études postsecondaires non universitaires était aussi plus élevé chez les élèves francophones des collectivités rurales, dépassant de 16 % celui des élèves francophones des collectivités urbaines. Chez les élèves anglophones, cette différence était inférieure à 5 %.

11.0 Programmes académiques

Les élèves inscrits aux programmes d'immersion française sont plus portés à entreprendre des études postsecondaires que les autres élèves. C'est le cas pour les programmes d'immersion précoce et d'immersion tardive. Leur taux de participation aux études universitaires était supérieur à celui des autres élèves de près de 30 points. Les effets des programmes d'immersion en français sont difficiles à vérifier, compte tenu de la

variation des caractéristiques des cours d'immersion par rapport aux autres cours et de la répartition géographique des cours d'immersion, qui ne sont pas offerts dans toutes les écoles.

Figure 4 Taux de participation aux études postsecondaires selon le type de programme d'immersion en français

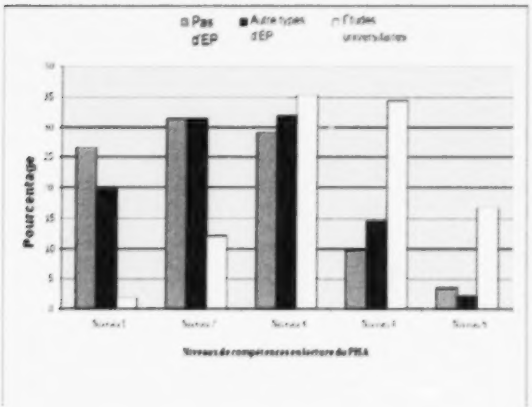

12.0 Résultats académiques

La compétence en lecture et les notes obtenues à l'école secondaire pourraient être des facteurs déterminants de la participation aux études postsecondaires. Les établissements postsecondaires exigent souvent un relevé de notes pour l'admission, et la compétence en lecture témoigne d'un certain niveau de connaissances fondamentales.

Résultats des évaluations du PISA

Les aptitudes d'apprentissage des élèves qui terminent l'école secondaire constituent un autre facteur important en ce qui concerne la participation aux études postsecondaires. Une étude utilisant la même base de données, menée par Bussière et coll., a révélé que les élèves ayant les compétences les plus fortes en lecture, selon les évaluations du PISA, sont beaucoup plus portés à poursuivre des études postsecondaires que ceux qui ont des compétences plus faibles en lecture. La Figure 5 montre la répartition des compétences en lecture pour les différents types de résultats académiques. Ceux qui ont entrepris des études universitaires avaient tendance à avoir des compétences plus fortes en lecture lorsqu'ils ont été évalués à l'âge de 15 ans. Les élèves qui ont poursuivi d'autres types d'études postsecondaires et les élèves qui n'ont pas entrepris d'études postsecondaires avaient tendance à avoir des compétences en lecture plus faibles.

Figure 5 Taux de participation aux études postsecondaires selon les niveaux de compétence en lecture

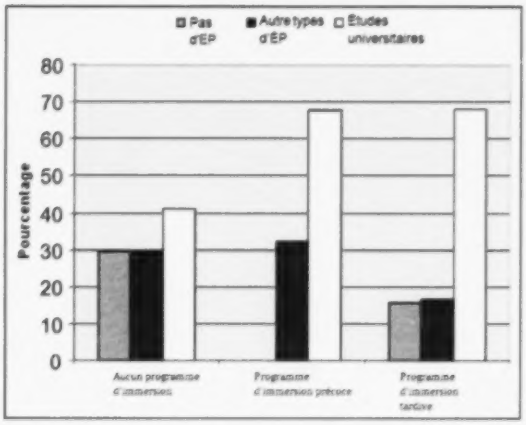

Notes obtenues à l'école secondaire

Les notes obtenues à l'école secondaire témoignent généralement des connaissances et des compétences, et elles sont souvent les indicateurs les plus importants pour ce qui est de déterminer l'admission à un programme postsecondaire. La Figure 6, ci-dessous, démontre la répartition des notes des élèves selon les différents résultats académiques. Tout comme pour les compétences en lecture, les élèves ayant entrepris des études universitaires étaient plus susceptibles d'avoir obtenu des notes élevées à l'école secondaire, comparativement à ceux qui ont entrepris des études non universitaires ou qui n'ont pas entrepris d'études postsecondaires.

Figure 6 Taux de participation aux études postsecondaires selon la note générale obtenue en 12e année

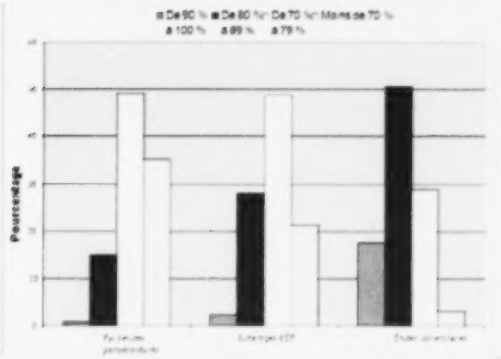

L'analyse pour le reste du Canada laissait entrevoir un lien clair entre les deux indicateurs des connaissances et de la poursuite des études postsecondaires; les compétences plus élevées en lecture et les notes plus élevées étaient associées à des probabilités plus élevées de participation aux études postsecondaires.

Toutefois, dans le cas du Nouveau-Brunswick, même si la compétence en lecture semblait être un indicateur important de la participation générale aux études postsecondaires, elle ne semblait plus l'être lorsque les notes générales étaient prises en compte.

Pour ce qui est de la réussite scolaire, les jeunes dont les notes à l'école secondaire variaient en général entre 90 % et 100 % étaient huit fois plus portés à poursuivre des études postsecondaires que les jeunes dont les notes variaient entre 70 % et 79 %. Ces résultats indiquent que, même à un niveau plus général (qui regroupe les élèves ayant entrepris des études postsecondaires non universitaires et les élèves ayant entrepris des études universitaires), les notes jouent un rôle primordial dans l'inscription initiale.

Inscription aux cours préuniversitaires

La décision de poursuivre des études postsecondaires est probablement prise à l'école secondaire. Choisir un programme d'études postsecondaires peut nécessiter certaines activités préparatoires. Les élèves des écoles secondaires du Nouveau-Brunswick peuvent suivre des cours préuniversitaires en anglais et en mathématiques.

Comme le démontre le tableau 5, la majorité des élèves qui ont suivi les cours préuniversitaires en anglais et en mathématiques ont entrepris des études universitaires (59 % pour les mathématiques et 58 % pour l'anglais). En général, la plupart des élèves qui ont entrepris des études universitaires ont été exposés à ce genre de programmes d'études. Les résultats étaient semblables pour les groupes linguistiques et régionaux.

Tableau 5 : Participants du Nouveau-Brunswick à l'EJET (cycle 4, 21 ans) Cours préuniversitaires à l'école secondaire et études postsecondaires

			Études secondaires seulement		Autres types d'études postsecondaires		Études universitaires	
Type de préparation	N	%	N	%	N	%	N	%
Mathématiques	5 790	76	993	17	1 368	24	3 429	59
Anglais	5 837	77	1 007	17	1 422	24	3 408	58

13.0 Participation communautaire active des jeunes

Il a été démontré que la participation aux activités bénévoles et parascolaires est un indicateur positif de la poursuite des études. À l'âge de 15 ans, les deux tiers des élèves du Nouveau-Brunswick ont dit participer à de telles activités.

Les jeunes du Nouveau-Brunswick qui ont dit participer à des activités autres que celles prévues par le programme d'études étaient plus susceptibles d'avoir entrepris des études postsecondaires que les jeunes qui ne s'adonnaient pas à de telles activités. Parmi ceux qui ont participé à des activités bénévoles, 17 % n'ont pas poursuivi leurs études après le secondaire, et 58 % ont entrepris des études universitaires (tableau 6).

Tableau 6 : Participants du Nouveau-Brunswick à l'EJET (cycle 4, 21 ans)

Autres activités et études postsecondaires*

Type d'activité	Total		Études secondaires seulement		Autres types d'études postsecondaires		Études universitaires	
	N***	%	N***	%	N***	%	N***	%
Bénévole	5 141	66	861	17(17)	1,235	25(32)	2 901	58(51)
Parascolaire	4 997	66	867	17(17)	1 158	23(34)	3 116	61(50)

Une tendance très semblable a été observée chez les élèves qui participaient à des activités parascolaires. Le pourcentage de jeunes ayant entrepris des études universitaires était plus élevé chez ceux qui avaient participé à des activités parascolaires ou bénévoles au Nouveau-Brunswick, par rapport au reste du Canada. Les jeunes du Nouveau-Brunswick qui avaient participé à des activités parascolaires avaient un taux de participation aux études non universitaires plus faible que ceux du reste du Canada.

Figure 7 Taux de participation aux études postsecondaires selon la participation aux activités bénévoles et parascolaires, par localité

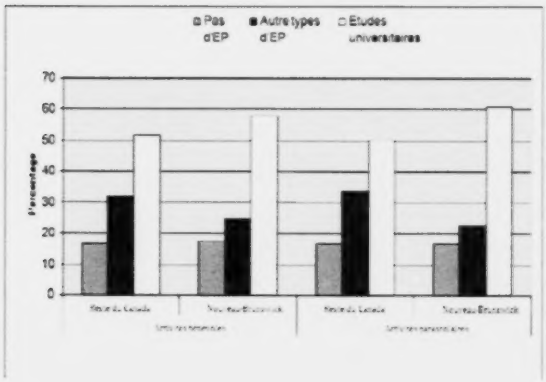

* *Nota :* Les pourcentages entre parenthèses correspondent à ceux du reste du Canada.

14.0 Statut d'immigrant et antécédents

La plupart des nouveaux immigrants au Canada s'installent en Ontario, au Québec et en Colombie-Britannique, quoi que certains décident de s'installer au Nouveau-Brunswick. Ces immigrants arrivent souvent avec des enfants qui se retrouvent dans des milieux pédagogiques très différents de ceux qu'ils connaissaient dans leur pays d'origine, ce qui nécessite une adaptation. Le tableau 7 présente les résultats selon différents types de statut d'immigrant. (Les jeunes (nés au Canada ou non) dont l'un des parents (biologique ou non) n'était pas né au Canada étaient deux fois et demie plus susceptibles d'avoir entrepris des études universitaires que les jeunes de parents nés au Canada. Les différences n'étaient pas statistiquement significatives en ce qui concerne les études postsecondaires non universitaires.) Il n'est pas possible d'établir des comparaisons nationales en raison de la taille de l'échantillon et des différents systèmes scolaires provinciaux, par exemple les cégeps au Québec.

Tableau 7 : Participants du Nouveau-Brunswick à l'EJET (cycle 4, 21 ans) Statut d'immigrant et études postsecondaires

Statut d'immigrant	Total		Études secondaires seulement		Autres types d'études postsecondaires		Études universitaires	
	N***	%	N***	%	N***	%	N***	%
Deux parents canadiens	7 234	100	1 574	22	1 873	26	3 787	52
Un parent non canadien	238	100	47	20	39	16	152	64
Deux parents non canadiens	86	100	.	.	.	.	.	.

15.0 Analyse multivariée

Les résultats présentés jusqu'à maintenant ne tiennent pas compte des incidences des autres variables. Afin de mieux comprendre les incidences de certaines caractéristiques sur la participation aux études postsecondaires, il est important de les analyser à la lumière d'autres caractéristiques. Une analyse à deux variables, par exemple, peut faire ressortir un certain groupe d'élèves dont la participation aux études postsecondaires est plus faible lorsqu'on la compare à celle d'autres groupes. Cependant, si on analysait uniquement les membres du groupe

qui ont des caractéristiques semblables (par ex. revenu et niveau de scolarité), les résultats montreraient peut-être que la probabilité de participation aux études postsecondaires est la même. De tels résultats indiqueraient que les taux plus faibles de participation ne sont pas causés par le fait d'être membre d'un groupe particulier, mais plutôt par le fait que le groupe possède en moyenne des caractéristiques associées à des taux de participation plus faibles. Les conséquences de tels résultats nécessiteraient différents types d'interventions en matière de politiques.

Une analyse de régression logistique a été réalisée à cette fin. Tous les résultats sont indiqués dans le tableau de l'annexe A. Les résultats associés à ce type d'analyse illustrent la probabilité qu'une personne possédant une certaine caractéristique entreprenne des études postsecondaires, tous en conservant les mêmes facteurs. Il est important de tenir compte des groupes de référence lors de l'interprétation des résultats d'une analyse de régression logistique. Les groupes de référence pour chacune des variables sont énumérés à l'annexe B.

Pour ajouter à l'analyse bivariée, la présence des femmes n'était pas seulement plus importante que celle des hommes dans les institutions postsecondaires, mais elles étaient aussi plus susceptibles d'avoir fréquenté une institution postsecondaire que les hommes, et ce, même après avoir contrôlé des facteurs importants comme le niveau de scolarité des parents, le revenu, les résultats au secondaire et les aptitudes en lecture. Par rapport aux hommes, les femmes du Nouveau-Brunswick étaient plus nombreuses à avoir entrepris d'autres types d'études postsecondaires (1,6 fois) et des études universitaires (presque deux fois plus) après l'obtention du diplôme d'études secondaires.

Le fait d'avoir des parents plus instruits semble augmenter la probabilité que les élèves entreprennent des études postsecondaires. Les jeunes dont au moins un parent est titulaire d'un diplôme supérieur au baccalauréat, tel qu'un diplôme professionnel ou une maîtrise, sont presque 18 fois plus susceptibles d'avoir fréquenté une institution postsecondaire que les jeunes dont les parents sont titulaires d'un diplôme d'études secondaires ou moins. De façon similaire, les jeunes issus de familles dont un parent est titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent sont 4 fois plus susceptibles d'avoir fréquenté une institution postsecondaire que les jeunes dont les parents sont moins instruits.

Les jeunes dont les parents ont économisé en vue de leurs études postsecondaires sont 1,4 fois plus portés à avoir entrepris des études universitaires que d'être demeurés des diplômés du secondaire, quoi que cela ne soit pas statistiquement significatif. Dans le cas du reste du Canada, ce facteur est statistiquement significatif (1,3 fois plus susceptibles d'entreprendre des études postsecondaires).

Les élèves du Nouveau-Brunswick qui ont discuté de leurs études postsecondaires ou de leurs possibilités de carrière avec un conseiller en orientation sont 1,5 fois plus susceptibles d'entreprendre des études postsecondaires que ceux qui n'en ont pas discuté. Cela est aussi vrai pour le reste du Canada, quoi que les répercussions sont moins importantes (1,2 fois plus susceptibles d'entreprendre des études postsecondaires).

Quoi que plusieurs des facteurs inclus dans le modèle ne soient pas statistiquement significatifs, le fait d'avoir des amis ou des membres de la famille qui ont abandonné l'école secondaire est un indicateur solide de la non-participation de ces élèves aux études postsecondaires. Par exemple, les jeunes du Nouveau-Brunswick dont les amis ont abandonné l'école secondaire sont 50 % moins portés à entreprendre des études postsecondaires. Dans le même ordre d'idées, les jeunes dont des membres de la famille, un frère ou une sœur par exemple, n'ont pas terminé leurs études secondaires sont 50 % moins portés à entreprendre des études postsecondaires que les jeunes dont aucun membre de la famille n'a abandonné l'école secondaire. Dans le cas du reste du Canada, les réseaux sociaux solides (par ex. ne pas avoir d'amis qui ont abandonné l'école secondaire, participer à des activités à l'extérieur de l'école et consulter un conseiller en orientation sur les études postsecondaires et les possibilités de carrière) augmentent la participation aux études postsecondaires.

Il a été démontré que la participation aux activités bénévoles et parascolaires est un indicateur positif de la poursuite des études. Les jeunes du Nouveau-Brunswick qui ont dit avoir participé aux activités organisées à l'extérieur de l'école sont 1,5 fois plus susceptibles d'avoir fréquenté une institution postsecondaire que les élèves qui n'ont pas participé à ces activités. Pour le reste du Canada, il est statistiquement significatif que les élèves qui ont dit avoir participé aux activités à l'extérieur de l'école sont 1,4 fois plus susceptibles d'avoir fréquenté une institution postsecondaire que ceux qui n'y ont pas participé.

16.0 Conclusion

Les analyses multivariées de la participation aux études postsecondaires ont révélé que les jeunes du Nouveau-Brunswick dont les parents avaient fait des études postsecondaires, qui obtenaient des notes plus élevées en général et dont le réseau social n'incluait aucun épisode d'abandon des études secondaires ou comportait des jeunes qui participaient à des activités parascolaires étaient plus portés à avoir entrepris des études après l'école secondaire.

Comprendre les divers facteurs qui entrent en jeu alors que les jeunes du Nouveau-Brunswick font la transition de l'école publique aux études postsecondaires pourrait aider les décideurs à planifier des transitions efficaces.

Les données de l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET) et les résultats du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) font ressortir plusieurs domaines d'intérêt sur lesquels les planificateurs de l'éducation pourraient se pencher, dont certains qui pourraient exiger que des partenariats soient établis entre certains organismes gouvernementaux.

Le présent rapport avait pour objectif de repérer les tendances entre divers ensembles de données qui laissent entrevoir les facteurs déterminants de la probabilité que les jeunes du Nouveau-Brunswick poursuivent des études postsecondaires. Parmi les tendances, nous avons trouvé ce qui suit :

Le niveau de scolarité des parents est un indicateur important de la probabilité que les élèves poursuivent des études postsecondaires. Les enfants de parents très instruits sont plus portés à imiter leurs parents et à effectuer leurs propres études postsecondaires.

Le revenu parental est généralement un facteur qui détermine si les jeunes fréquenteront un établissement postsecondaire; plus le revenu est élevé, plus le jeune est susceptible d'entreprendre des études universitaires. Les jeunes du Nouveau-Brunswick semblent contredire cette corrélation. Les deux tiers environ des jeunes du Nouveau-Brunswick dont le revenu parental se situait dans le quartile inférieur ont entrepris un type quelconque d'études postsecondaires.

Les taux de participation aux études universitaires sont plus élevés pour les élèves du Nouveau-Brunswick qu'ils ne le sont pour les élèves du reste du Canada.

Au Nouveau-Brunswick, le nombre d'élèves des collectivités urbaines et rurales qui ont entrepris un type quelconque d'études postsecondaires est presque identique. Cela laisse entendre en général que l'emplacement géographique et la proximité des établissements offrant des programmes d'études postsecondaires empêchent peut-être moins les élèves de fréquenter un établissement postsecondaire au Nouveau-Brunswick qu'ailleurs au Canada. Au Nouveau-Brunswick, cependant, l'emplacement semble jouer un plus grand rôle chez les élèves du système scolaire francophone, car le nombre d'élèves francophones des régions urbaines qui fréquentent l'université est plus élevé que le nombre d'élèves francophones des régions rurales. Les élèves francophones des régions rurales avaient également le taux le plus élevé de participation aux études postsecondaires non universitaires.

Les activités d'apprentissage préalables aux études postsecondaires peuvent aussi jouer un rôle important dans la décision d'entreprendre de telles études. Les élèves du programme d'immersion en français, les élèves qui avaient des compétences plus élevées en lecture et des notes plus élevées à l'école secondaire et les élèves qui ont suivi les cours préuniversitaires sont plus susceptibles de fréquenter l'université ou d'autres établissements postsecondaires que les élèves n'ayant pas suivi un programme semblable.

La participation aux activités parascolaires et bénévoles semble être un indicateur de la participation aux études postsecondaires chez les jeunes du Nouveau-Brunswick.

Les élèves francophones avaient tendance à s'inscrire à un type quelconque d'études postsecondaires à un rythme plus élevé que les élèves anglophones; cependant, plus de 75 % des jeunes du Nouveau-Brunswick avaient choisi d'entreprendre un type quelconque d'études postsecondaires à l'âge de 21 ans.

En déterminant quels facteurs exercent la plus grande influence sur les parcours postsecondaires des jeunes du Nouveau-Brunswick, l'information contenue dans le présent rapport renforce l'information du rapport précédent intitulé Le cheminement scolaire des jeunes du Nouveau-Brunswick : incidence de l'accès aux services de planification de carrière et de la participation des parents à l'apprentissage. Comme

dans le rapport précédent, il est évident que les programmes d'apprentissage, les niveaux de compétence en lecture et les notes des élèves, de même que le statut socioéconomique de la famille, jouent un rôle important pour déterminer la probabilité qu'un jeune fréquente un établissement postsecondaire. Il importe toutefois de signaler que, même si ces facteurs exercent une influence, un grand nombre de jeunes du Nouveau-Brunswick entreprennent un type quelconque d'études postsecondaires.

Annexe A

Résultats des analyses de régression logistique pour le Nouveau-Brunswick et le reste du Canada (voir la description complète des variables à l'annexe B).Le texte traite uniquement des résultats du modèle n° 11.

Variable dépendante : participation aux études postsecondaires – Nouveau-Brunswick.

	Modèle n° 1 coefficient / écart-type	Modèle n° 2 coefficient / écart-type	Modèle n° 3 coefficient / écart-type	Modèle n° 4 coefficient / écart-type	Modèle n° 5 coefficient / écart-type	Modèle n° 6 coefficient / écart-type	Modèle n° 7 coefficient / écart-type	Modèle n° 8 coefficient / écart-type	Modèle n° 9 coefficient / écart-type	Modèle n° 10 coefficient / écart-type	Modèle n° 11 coefficient / écart-type
Sexe féminin	2.130***	2.247***	2.248***	1.814***	1.630***	1.598**	1.633***	1.590**	1.678***	1.699***	1.641**
	(0.339)	(0.366)	(0.376)	(0.320)	(0.293)	(0.292)	(0.302)	(0.295)	(0.320)	(0.324)	(0.319)
Quartile de revenu 1		0.216***	0.465***	0.544**	0.693	0.697	0.749	0.773	0.765	0.771	0.789
		(0.053)	(0.120)	(0.144)	(0.185)	(0.193)	(0.209)	(0.217)	(0.212)	(0.214)	(0.220)
Quartile de revenu 2		0.398***	0.764	0.814	0.995	0.974	1.062	1.086	1.126	1.118	1.082
		(0.097)	(0.200)	(0.218)	(0.263)	(0.264)	(0.289)	(0.296)	(0.302)	(0.299)	(0.290)
Quartile de revenu 3		0.727	1.221	1.231	1.469	1.550	1.634*	1.668*	1.650*	1.683*	1.658*
		(0.197)	(0.340)	(0.352)	(0.418)	(0.449)	(0.478)	(0.490)	(0.475)	(0.485)	(0.484)
ScPar – non univ.			1.939***	1.735***	1.686***	1.716***	1.688***	1.622**	1.699***	1.697***	1.647**
			(0.339)	(0.315)	(0.316)	(0.333)	(0.331)	(0.323)	(0.338)	(0.339)	(0.329)
ScPar – univ.			5.746***	4.391***	4.308***	4.082***	3.974***	3.996***	4.322***	4.350***	4.459***
			(1.869)	(1.469)	(1.403)	(1.362)	(1.331)	(1.340)	(1.435)	(1.435)	(1.465)
ScPar – postuniv.			27.085***	21.373***	18.262***	16.773***	17.017***	15.579***	17.915***	17.583***	17.651**
			(27.370)	(21.683)	(19.279)	(18.168)	(18.503)	(16.452)	(19.915)	(19.491)	(20.100)
PISA en lecture 1				0.363***	0.582*	0.522**	0.572*	0.617	0.770	0.766	0.745
				(0.095)	(0.165)	(0.150)	(0.171)	(0.185)	(0.246)	(0.248)	(0.243)
PISA en lecture 2				0.582**	0.734	0.698	0.702	0.718	0.787	0.788	0.793
				(0.124)	(0.165)	(0.157)	(0.159)	(0.164)	(0.183)	(0.185)	(0.184)
PISA en lecture 4				2.004***	1.493	1.566*	1.497	1.465	1.356	1.341	1.329
				(0.507)	(0.390)	(0.425)	(0.406)	(0.403)	(0.376)	(0.372)	(0.373)
PISA en lecture 5				1.989*	0.993	1.152	1.032	0.999	0.963	0.956	0.920
				(0.804)	(0.419)	(0.496)	(0.442)	(0.434)	(0.417)	(0.408)	(0.387)
Notes : 90 % à 100 %					9.248***	9.342***	9.115***	9.051***	9.535***	9.377***	8.998***
					(5.798)	(5.821)	(5.650)	(5.548)	(5.868)	(5.757)	(5.433)
Notes : 80 % à 89 %					2.709***	2.819***	2.747***	2.721***	2.715***	2.674***	2.609***
					(0.618)	(0.647)	(0.632)	(0.629)	(0.626)	(0.619)	(0.602)
Notes : 69 % ou moins					0.462***	0.408***	0.424***	0.423***	0.435***	0.455***	0.472***
					(0.107)	(0.096)	(0.102)	(0.103)	(0.109)	(0.114)	(0.120)
Syst. scolaire anglo.						2.551***	2.528***	2.549***	2.559***	2.544***	2.593***
						(0.537)	(0.567)	(0.587)	(0.604)	(0.602)	(0.628)
Un par. non can.						1.140	1.122	1.167	1.294	1.241	1.364
						(0.460)	(0.455)	(0.472)	(0.540)	(0.515)	(0.538)
Collectivité rurale						1.013	1.049	1.038	1.061	1.048	1.095
						(0.188)	(0.196)	(0.194)	(0.203)	(0.202)	(0.214)
Épargnes pour EP						1.448*	1.431*	1.439*	1.408*	1.381	1.364
						(0.274)	(0.274)	(0.278)	(0.280)	(0.274)	(0.271)
Fil. uni. — math.							1.312	1.334	1.447	1.428	1.476
							(0.459)	(0.469)	(0.511)	(0.512)	(0.532)
Fil. uni. — langue							1.078	1.060	1.073	1.093	1.091
							(0.379)	(0.375)	(0.383)	(0.395)	(0.396)
Imm. maternelle							2.004	1.935	2.052	2.124	1.935
							(1.099)	(1.028)	(1.070)	(1.143)	(0.997)
Imm. primaire (1-6)							1.197	1.179	1.041	1.035	1.062
							(0.319)	(0.311)	(0.279)	(0.278)	(0.282)
Imm. intermédiaire (7-10)							1.522	1.478	1.346	1.320	1.318
							(0.490)	(0.484)	(0.438)	(0.428)	(0.428)
Conv. par. — expérience								1.243	1.351	1.338	1.405
								(0.389)	(0.421)	(0.419)	(0.443)
Conv. par. — avenir								0.911	0.873	0.874	0.870
								(0.166)	(0.163)	(0.164)	(0.165)
Info. avenir — enseignant								1.066	1.043	1.053	1.007
								(0.225)	(0.222)	(0.224)	(0.216)
Info. avenir — conseiller								1.560**	1.657**	1.619**	1.524*
								(0.352)	(0.382)	(0.375)	(0.348)
Décrocheur ami									0.490***	0.495***	0.491***
									(0.109)	(0.111)	(0.111)
Décrocheur famille									0.473**	0.486**	0.482**
									(0.160)	(0.165)	(0.162)
Décrocheur élève										0.560	0.573
										(0.262)	(0.272)
Activités à l'extérieur de l'école											1.523**
											(0.298)
Activités bénévoles											1.297
											(0.261)
Nombre d'observations	1,393	1,393	1,393	1,393	1,393	1,393	1,393	1,393	1,393	1,393	1,393
R2 ajusté	0.023	0.076	0.128	0.171	0.223	0.246	0.252	0.257	0.273	0.275	0.283

note: .01 - ***; .05 - **; .1 - *;

Variable dépendante : participation aux études postsecondaires – le reste du Canada.

	Modèle n° 1 coefficient/ écart-type	Modèle n° 2 coefficient/ écart-type	Modèle n° 3 coefficient/ écart-type	Modèle n° 4 coefficient/ écart-type	Modèle n° 5 coefficient/ écart-type	Modèle n° 6 coefficient/ écart-type	Modèle n° 7 coefficient/ écart-type	Modèle n° 8 coefficient/ écart-type	Modèle n° 9 coefficient/ écart-type	Modèle n° 10 coefficient/ écart-type	Modèle n° 11 coefficient/ écart-type
Sexe féminin	1,814***	1,883***	1,950***	1,625***	1,494***	1,494***	1,567***	1,533***	1,606***	1,573***	1,590***
	(0,118)	(0,123)	(0,129)	(0,111)	(0,106)	(0,108)	(0,114)	(0,113)	(0,118)	(0,117)	(0,119)
Quartile de revenu 1		0,383***	0,629***	0,731***	0,680***	0,704***	0,702***	0,705***	0,737***	0,752**	0,773**
		(0,037)	(0,064)	(0,077)	(0,074)	(0,080)	(0,080)	(0,080)	(0,085)	(0,089)	(0,091)
Quartile de revenu 2		0,506***	0,759***	0,827*	0,781**	0,789**	0,779**	0,782**	0,791**	0,781**	0,799*
		(0,050)	(0,080)	(0,091)	(0,088)	(0,091)	(0,091)	(0,091)	(0,093)	(0,093)	(0,096)
Quartile de revenu 3		0,668***	0,857	0,878	0,847	0,829	0,819*	0,818*	0,819*	0,820*	0,829
		(0,069)	(0,092)	(0,097)	(0,096)	(0,096)	(0,095)	(0,095)	(0,096)	(0,097)	(0,098)
ScPar – non univ.			1,446***	1,341***	1,334***	1,320***	1,347***	1,344***	1,308***	1,317***	1,312***
			(0,106)	(0,102)	(0,106)	(0,106)	(0,109)	(0,109)	(0,107)	(0,108)	(0,108)
ScPar – univ.			3,657***	2,930***	2,677***	2,395***	2,383***	2,390***	2,335***	2,329***	2,295***
			(0,371)	(0,307)	(0,286)	(0,259)	(0,260)	(0,261)	(0,253)	(0,260)	(0,257)
ScPar – postuniv.			7,943***	5,368***	4,856***	3,998***	4,082***	4,050***	3,983***	3,784***	3,749***
			(1,589)	(1,092)	(1,010)	(0,860)	(0,888)	(0,879)	(0,870)	(0,830)	(0,824)
PISA en lecture 1				0,321***	0,395***	0,361***	0,360***	0,368***	0,404***	0,405***	0,400***
				(0,044)	(0,059)	(0,054)	(0,055)	(0,056)	(0,062)	(0,062)	(0,061)
PISA en lecture 2				0,614***	0,702***	0,688***	0,677***	0,686***	0,699***	0,684***	0,680***
				(0,058)	(0,069)	(0,069)	(0,068)	(0,069)	(0,071)	(0,070)	(0,070)
PISA en lecture 4				1,887***	1,541***	1,578***	1,520***	1,515***	1,473***	1,458***	1,456***
				(0,161)	(0,137)	(0,141)	(0,138)	(0,137)	(0,135)	(0,134)	(0,134)
PISA en lecture 5				3,883***	2,403***	2,420***	2,327***	2,316***	2,196***	2,147***	2,143***
				(0,510)	(0,339)	(0,343)	(0,330)	(0,328)	(0,313)	(0,309)	(0,310)
Notes : 90 % à 100 %					2,865***	2,784***	2,705***	2,700***	2,645***	2,754***	2,670***
					(0,617)	(0,598)	(0,582)	(0,581)	(0,553)	(0,583)	(0,565)
Notes : 80 % à 89 %					2,134***	2,113***	2,044***	2,036***	2,024***	2,071***	2,041***
					(0,200)	(0,198)	(0,192)	(0,191)	(0,191)	(0,197)	(0,194)
Notes : 69 % ou moins					0,483***	0,473***	0,487***	0,493***	0,496***	0,530***	0,537***
					(0,043)	(0,043)	(0,044)	(0,045)	(0,046)	(0,049)	(0,050)
Syst. scolaire anglo.						0,982	0,787**	0,802**	0,839*	0,897	0,931
						(0,080)	(0,074)	(0,076)	(0,081)	(0,088)	(0,092)
Un par. non can.						1,568***	1,538***	1,536***	1,585***	1,619***	1,613***
						(0,206)	(0,204)	(0,202)	(0,208)	(0,216)	(0,216)
Deux par. non can.						2,553***	2,470***	2,496***	2,373***	2,284***	2,346***
						(0,383)	(0,375)	(0,367)	(0,360)	(0,348)	(0,360)
Collectivité rurale						0,862*	0,869*	0,865*	0,871*	0,834**	0,839**
						(0,068)	(0,069)	(0,069)	(0,070)	(0,067)	(0,068)
Épargnes pour EP						1,359***	1,364***	1,366***	1,354***	1,326***	1,325***
						(0,105)	(0,106)	(0,106)	(0,105)	(0,104)	(0,105)
Fil. uni. — math.							1,860***	1,870***	1,818***	1,713***	1,721***
							(0,163)	(0,164)	(0,159)	(0,154)	(0,155)
Fil. uni. — langue							0,460***	0,457***	0,471***	0,468***	0,460***
							(0,046)	(0,045)	(0,047)	(0,048)	(0,047)
Imm. maternelle							0,980	0,989	1,010	1,001	0,998
							(0,146)	(0,148)	(0,153)	(0,155)	(0,156)
Imm. primaire (1-6)							1,027	1,035	1,029	1,081	1,080
							(0,170)	(0,171)	(0,172)	(0,187)	(0,186)
Imm. intermédiaire (7-10)							1,794**	1,834**	1,891**	1,820**	1,777**
							(0,493)	(0,503)	(0,525)	(0,488)	(0,479)
Conv. par. — expérience								0,982	0,966	0,972	0,963
								(0,120)	(0,119)	(0,121)	(0,120)
Conv. par. — avenir								0,995	1,007	1,043	1,043
								(0,073)	(0,074)	(0,078)	(0,078)
Info. avenir — enseignant								1,111	1,094	1,113	1,091
								(0,086)	(0,085)	(0,087)	(0,086)
Info. avenir — conseiller								1,153*	1,154*	1,175*	1,164*
								(0,097)	(0,098)	(0,101)	(0,101)
Décrocheur ami									0,602***	0,638***	0,638***
									(0,052)	(0,056)	(0,056)
Décrocheur famille									0,590***	0,605***	0,616***
									(0,072)	(0,077)	(0,079)

	Modèle n° 1 coefficient/ écart-type	Modèle n° 2 coefficient/ écart-type	Modèle n° 3 coefficient/ écart-type	Modèle n° 4 coefficient/ écart-type	Modèle n° 5 coefficient/ écart-type	Modèle n° 6 coefficient/ écart-type	Modèle n° 7 coefficient/ écart-type	Modèle n° 8 coefficient/ écart-type	Modèle n° 9 coefficient/ écart-type	Modèle n° 10 coefficient/ écart-type	Modèle n° 11 coefficient/ écart-type
Décrocheur élève										0,218***	0,222***
										(0,034)	(0,034)
Activités à l'extérieur de l'école											1,356***
											(0,109)
Activités bénévoles											1,045
											(0,086)
Nombre d'observations	13 112	13 112	13 112	13 112	13 112	13 112	13 112	13 112	13 112	13 112	13 112
R2 ajusté	0,014	0,032	0,078	0,139	0,173	0,190	0,200	0,201	0,210	0,230	0,233

Nota : 0,01 - ***; 0,05 - **; 0,1 - *.

Annexe B

Description des variables

Sexe féminin – variable représentant le sexe féminin (le sexe masculin est le groupe de référence).

Quartile de revenu 1 – variable représentant les élèves dont le revenu des parents se situe dans le quartile inférieur (le quatrième quartile constitue le groupe de référence).

Quartile de revenu 2 – variable représentant les élèves dont le revenu des parents se situe dans le deuxième quartile (le quatrième quartile constitue le groupe de référence).

Quartile de revenu 3 – variable représentant les élèves dont le revenu des parents se situe dans le troisième quartile (le quatrième quartile constitue le groupe de référence).

ScPar – non univ. – variable représentant les élèves dont les parents ont fait des études postsecondaires non universitaires (les élèves dont les parents n'ont pas fait d'études postsecondaires constituent le groupe de référence).

ScPar – univ. – variable représentant les élèves dont les parents sont titulaires d'un baccalauréat (les élèves dont les parents n'ont pas fait d'études postsecondaires constituent le groupe de référence).

ScPar – postuniv. – variable représentant les élèves dont les parents sont titulaires d'un diplôme de cycle supérieur (les élèves dont les parents n'ont pas fait d'études postsecondaires constituent le groupe de référence).

PISA en lecture 1 – variable représentant les élèves se situant dans le niveau de compétence le plus faible en lecture, selon le PISA (les élèves se situant dans le troisième niveau de compétence constituent le groupe de référence).

PISA en lecture 2 – variable représentant les élèves se situant dans le deuxième niveau de compétence en lecture, selon le PISA (les élèves se situant dans le troisième niveau de compétence constituent le groupe de référence).

PISA en lecture 4 – variable représentant les élèves se situant dans le quatrième niveau de compétence en lecture, selon le PISA (les élèves se situant dans le troisième niveau de compétence constituent le groupe de référence).

PISA en lecture 5 – variable représentant les élèves se situant dans le niveau de compétence le plus élevé en lecture, selon le PISA (les élèves se situant dans le troisième niveau de compétence constituent le groupe de référence).

Notes : 90 % à 100 % – variable représentant les élèves dont les notes variaient entre 90 % et 100 % en 12e année (les élèves dont les notes variaient entre 70 % à 79 % constituent le groupe de référence).

Notes : 80 % à 89 % – variable représentant les élèves dont les notes variaient entre 80 % et 89 % en 12e année (les élèves dont les notes variaient entre 70 % à 79 % constituent le groupe de référence).

Notes : 69 % ou moins – variable représentant les élèves dont les notes étaient de 69 % ou moins en 12e année (les élèves dont les notes variaient entre 70 % à 79 % constituent le groupe de référence).

Syst. scolaire anglo. – variable représentant les élèves du système scolaire anglophone à l'âge de 15 ans (les élèves du système scolaire francophone constituent le groupe de référence).

Un par. non can. – variable représentant les élèves dont un des parents est né à l'extérieur du Canada (les élèves dont les deux parents sont nés au Canada constituent le groupe de référence).

Deux par. non can. – variable représentant les élèves dont les deux parents sont nés à l'extérieur du Canada (les élèves dont les deux parents sont nés au Canada constituent le groupe de référence).

Collectivité rurale – variable représentant les élèves qui vivaient dans une collectivité rurale à l'âge de 15 ans (les élèves qui vivaient dans une collectivité urbaine constituent le groupe de référence).

Épargnes pour EP – variable représentant les élèves dont les parents avaient économisé pour les études postsecondaires (les élèves dont les parents n'avaient pas économisé pour les études postsecondaires constituent le groupe de référence).

Fil. uni. - math. – variable représentant les élèves qui se sont inscrits aux cours de mathématiques enrichis à l'âge de 15 ans (les élèves qui ne se sont pas inscrits à ces cours constituent le groupe de référence).

Fil. uni. - langue – variable représentant les élèves qui se sont inscrits aux cours de langue enrichis à l'âge de 15 ans (les élèves qui ne se sont pas inscrits à ces cours constituent le groupe de référence).

Imm. maternelle – variable représentant les élèves qui ont suivi un programme d'immersion à la maternelle (les élèves n'ayant pas suivi un tel programme constituent le groupe de référence).

Imm. primaire (1-6) – variable représentant les élèves qui ont suivi un programme d'immersion de la 1re à la 6e année (les élèves n'ayant pas suivi un tel programme constituent le groupe de référence).

Imm. intermédiaire (7-10) – variable représentant les élèves qui ont suivi un programme d'immersion de la 7e à la 10e année (les élèves n'ayant pas suivi un tel programme constituent le groupe de référence).

Conv. par. - expérience – variable représentant les élèves dont les parents ont rapporté des conversations fréquentes (toutes les semaines ou tous les jours) avec leurs enfants au sujet de leurs expériences à l'école (les élèves ayant eu des conversations moins fréquentes ou aucune conversation constituent le groupe de référence).

Conv. par. - avenir – variable représentant les élèves dont les parents ont rapporté des conversations fréquentes (toutes les semaines ou tous les jours) avec leurs enfants au sujet des décisions relatives aux études et à la carrière (les élèves ayant eu des conversations moins fréquentes ou aucune conversation constituent le groupe de référence).

Info. avenir - enseignant – variable représentant les élèves qui ont discuté leurs décisions relatives aux études et à la carrière avec leurs enseignants (les élèves qui n'ont pas discuté avec leurs enseignants constituent le groupe de référence).

Info. avenir - conseiller – qui ont discuté leurs décisions relatives aux études et à la carrière avec un conseiller en orientation (les élèves qui n'ont pas discuté avec leurs enseignants constituent le groupe de référence).

Décrocheur ami – variable représentant les élèves dont des amis avaient abandonné l'école secondaire (les élèves n'ayant pas rapporté d'amis décrocheurs constituent le groupe de référence).

Décrocheur famille – variable représentant les élèves dont des membres de la famille avaient abandonné l'école secondaire (les élèves n'ayant pas rapporté de membres de la famille décrocheurs constituent le groupe de référence).

Décrocheur élève – variable représentant les élèves qui ont eux-mêmes vécu un épisode d'abandon de l'école secondaire (les élèves sans épisode de décrochage constituent le groupe de référence).

Activités à l'extérieur de l'école – variable représentant les élèves qui ont dit participer à des activités organisées à l'extérieur de l'école à l'âge de 15 ans (les élèves n'ayant pas rapporté de telles activités constituent le groupe de référence).

Activités bénévoles – variable représentant les élèves qui ont dit participer à des activités bénévoles à l'âge de 15 ans (les élèves n'ayant pas rapporté de telles activités constituent le groupe de référence).